

Programme Européen ERASMUS+ : Décryptage et opportunités pour les associations



Le Dispositif Local d'Accompagnement du Gers vous propose

Si l'on excepte une minorité « d'initiées », les associations culturelles, de jeunesse et sportives sont peu nombreuses à mobiliser des financements européens. Certaines les connaissent, pour y avoir postulé généralement par le biais du programme LEADER porté par les PETR. D'autres ont été mises en difficultés par les contraintes administratives des micro-projets associatifs du Fonds Social Européen (FSE ancienne programmation).

L'accès à des financements spécifiquement européens paraît lointain et soulève des craintes légitimes : difficultés à argumenter sur la place de son secteur au sein de programmes transversaux, complexité des dossiers, montage et suivi chronophages, risques en termes de trésorerie ...

Finalement, rares sont les associations qui envisagent cette piste comme un levier possible de développement de projets.

Le programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020, en soutenant financièrement une large gamme d'actions et d'activités. Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans ces domaines.

L'information sur les programmes Européens existe, mais elle est souvent pléthorique et indigeste. Ce temps d'information vise donc à démystifier le sujet et à le rendre plus accessible en apportant des repères clairs et synthétiques, des pré requis en termes d'organisation interne, d'outillage... et une méthodologie d'action/ de projet sur le programme ERASMUS+, sur lequel les secteurs de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport sont légitimes pour candidater.

Objectifs du temps d'information

Appréhender les mécanismes d'accès aux financements européens dans le cadre du programme ERASMUS+.

Savoir évaluer les capacités de sa structure à monter, gérer un projet européen : compétences nécessaires, temps à mobiliser, assise financière...

Savoir identifier et repérer les partenaires adaptés à son projet.

Publics

👤 Responsables associatifs de structures gersoises, des secteurs de l'éducation populaire, enfance/jeunesse, culture et sport.

Intervenants :



Audrey HALLUIN, Chargée de mission Europe du Conseil Départemental du Gers

Marc THOUVENIN, Directeur de l'association IMAJ, porteur du Centre d'Information Europe Direct Auch-Gascogne

Contenu de l'intervention

- ☛ Les programmes européens : Les principes de fonctionnement des fonds européens les logiques, les contraintes...
- ☛ Le cadre du programme d'ERASMUS +.
- ☛ Présentation de « Echange de jeune » (critères d'éligibilités, contenus, modalités de candidatures).
- ☛ Exemples de projets conduits par des acteurs gersois.
- ☛ Ciblage des pré-requis, de la possibilité de chercher des partenaires (notions de chef de file et de partenaires), des personnes ressources, des points de vigilance...


Lieu, date et horaire

Auch
Conseil Départemental

Mardi 5 décembre 2017

9h à 12h30

Inscriptions

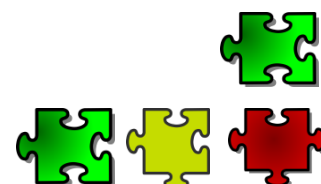
 Les inscriptions doivent se faire directement auprès du DLA 32 par mail (cf. contacts & bulletin d'inscription associé).

Modalités financières

 Gratuité

Contacts

DLA du Gers : Aurore MORETTO 05 62 60 64 26 / dla32.liguenseignement@gmail.com



Les partenaires du
Dispositif Local d'Accompagnement du Gers